



**Note à l'attention des Recteurs et présidents des universités membres
de l'Agence Universitaire de la Francophonie
de la région du Moyen-Orient**

PROGRAMME C « Soutien et renforcement de l'excellence universitaire »

VOLET « Soutien aux réseaux et structures associatifs »

ACTION « SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES »

NOUVELLE PROCÉDURE DE MISE EN ŒUVRE

2010-2011

Cadre général

L'appui aux manifestations scientifiques est une action développée depuis 2001, gérée en régions depuis 2002 - 2003.

A partir de 2009, cette action fait **l'objet de deux appels d'offres annuels**. Les appels d'offres sont publiés chaque semestre et concernent les manifestations scientifiques qui se tiendront au semestre suivant. Les candidatures et le soutien à cette action restent donc **ouverts en permanence**.

Les **demandes d'appui** doivent être présentées dans le cadre d'un **pré-dossier** rempli conformément au calendrier de l'appel d'offre. Les organisateurs s'engagent ensuite à déposer le **formulaire complet**, téléchargeable depuis le site internet de l'AUF, au moins deux mois avant la tenue de la manifestation.

Objectif principal de cette action de programme :

Appuyer des manifestations scientifiques présentant un **intérêt scientifique** pour la région.

En conséquence,

1°- le programme ne concerne que des manifestations se déroulant au **Moyen-Orient**.

2°- notre soutien visera **prioritairement** (mais pas de façon exclusive) les actions suivantes :

- la **mobilité** de scientifiques du Sud intervenants au colloque : priorité à la mobilité des chercheurs de la région ou d'autres régions du Sud,
- l'édition et la **diffusion** des actes en français (de préférence sur support électronique, CD-Rom ou Internet),
- la promotion de la **langue française** dans des manifestations scientifiques multilingues (traduction, interprétariat...).

Procédure de mise en œuvre et de traitement

La demande d'appui : Qui, comment, où et quand ?

1°- Qui peut demander ?

La demande doit être formulée par l'**organisateur** de la manifestation scientifique.

L'organisateur est un (ou plusieurs) établissement(s) d'enseignement supérieur ou de recherche membre de l'AUF au Moyen-Orient. Le signataire doit être le représentant habilité de cet établissement.

2°- Comment demander ? :

L'organisateur de la manifestation doit :

- déposer un pré-dossier de candidature lors des deux appels d'offres annuels prévus :
 1. 1er janvier 2010 - 30 juin 2010 pour appuyer des colloques se déroulant entre le 1er août 2010 et 31 janvier 2011
 2. 1er juillet 2010 - 31 décembre 2010 pour appuyer des colloques se déroulant entre le 1er février et le 31 juillet 2011

- transmettre au bureau régional le pré-dossier de candidature complet :
 1. présentation du colloque (2 pages maximum) : date et lieu, intitulé, problématique, intérêt pour les scientifiques de la région, impact, retombées, etc.
 2. programme prévisionnel du colloque
 3. budget global prévisionnel de la manifestation
 4. budget prévisionnel sollicité auprès de l'AUF
 5. liste du comité scientifique en indiquant : Nom, Prénom, titre, domaine de spécialisation, université de rattachement, pays
 6. liste des intervenants prévus
 7. liste des intervenants du Sud prévus pour lesquels le soutien est sollicité auprès de l'AUF, si le cas se pose. A cet effet merci d'indiquer : Nom, Prénom, titre, domaine de spécialisation, université de rattachement, pays. Ces intervenants du Sud pris en charge par l'AUF doivent, autant que possible, être identifiés dans le dossier de pré-candidature.

3°- Où ? :

Les dossiers peuvent être déposés au Bureau Moyen-Orient de l'AUF où dans les campus numériques francophones (voir la liste des implantations du Bureau Moyen-Orient de l'AUF à la page 4).

4°- Quand ? :

L'organisateur doit déposer sa demande lors des deux appels d'offres annuels mentionnés ci-haut.

La procédure de traitement des demandes et la mise en œuvre des contributions

La procédure se déroule sur 6 phases successives :

Le Bureau Moyen-Orient :

1. reçoit les pré-dossiers de demande et en **accuse réception** auprès du demandeur
2. apprécie la **recevabilité** des pré-dossiers

3. émet un avis justifié sur l'**opportunité régionale** de soutenir la manifestation et **recommande les types d'appui à apporter et les montants de contribution proposés.**
4. Le directeur régional :
5. arrête la **décision finale** si le montant accordé à la manifestation concernée est inférieur à 4 000 euros. Tout montant accordé supérieur à 4000 euros nécessite une évaluation scientifique internationale (Le dossier est transmis aux services centraux de l'AUF à Paris)
6. **informe** tous les demandeurs de ces résultats.

Si l'AUF donne son accord, l'organisateur de la manifestation scientifique retenue pour appui doit :

1. compléter le **formulaire final** de demande téléchargeable depuis le site du bureau régional: <http://www.auf.org/regions/moyen-orient/>
2. transmettre au bureau régional de l'AUF le formulaire de demande dûment complété, signé et accompagné de toutes les pièces annexes demandées au moins deux mois avant la date de la manifestation. Si ce formulaire n'est pas transmis dans les délais ou que les informations ne sont pas conformes au pré-dossier transmis dans le cadre de l'appel à candidature, l'AUF se réserve le droit d'annuler ou de réviser le soutien qui avait été accordé.

Important: Les demandes déposées dans le cadre de l'appel d'offre et relatives à une manifestation se déroulant deux mois ou moins après le dépôt du dossier, devront directement être déposées avec le formulaire final de demande et toutes les pièces annexes. Le dispositif de pré-dossier ne s'applique pas dans ce cas particulier.

Calendrier 2010-2011 de l'Action «Soutien aux manifestations scientifiques»

- | | |
|--|---|
| Janvier 2010 - 30 juin 2010 | : lancement du 1er appel d'offres pour soutenir des colloques prévus entre le 1er août 2010 et le 31 janvier 2011 |
| Juillet 2010 | : évaluation des demandes déposées et recevables |
| 1er Juillet 2010 - 31 décembre 2010 | : lancement du 2 nd appel d'offres pour soutenir des colloques prévus entre le 1er février et le 31 juillet 2011 |
| Janvier 2011 | : évaluation des demandes déposées et recevables |

Puis, récurrence annuelle de deux appels d'offres : Janvier/ juin puis juillet / décembre

Implantations du Bureau Moyen-Orient de l'AUF

Consulter le site du BMO <http://www.moyen-orient.auf.org/> pour les mises à jour éventuelles.

Agence universitaire de la Francophonie - Bureau Moyen-Orient

Rue de Damas
B.P. 11-9082, Riad El Solh - 1107 2280
Beyrouth - Liban

Téléphone : +961 (1) 420 270
Télécopie : +961 (1) 615 884
manifsc.liban@lb.auf.org

Centre d'accès à l'information d'Alexandrie

Université Senghor
1, Place Ahmed Orabi,
El Mancheya,
B.P. 21111-415,
Alexandrie - Egypte

Téléphone : +20 3 48 43 560
Télécopie : + 20 3 48 50 532
manifsc.egypte@eg.auf.org

Campus numérique francophone d'Alep

Université d'Alep
B.P. 12355
Alep - Syrie

Téléphone : +963 21 263 44 06
Télécopie : +963 21 263 44 07
manifsc.alep@sy.auf.org

Campus numérique francophone de Damas

Université de Damas
6, rue Omar Bin Abdul Aziz
Al Mezzeh
B.P. 13141
Damas - Syrie

Téléphone : +963 11 212 28 71
Télécopie : +963 11 213 02 36
manifsc.damas@sy.auf.org